



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1411/2023
Date de la séance du CE : 20 décembre 2023
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2023.STA.1840
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Mme la députée Ursula Zybach, Spiez, avec effet au 28 février 2024.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Mme **Beatrix Hurni**, née en 1969, Frutigen, inscrite sur la liste 12 : Sozialdemokratische Partei, JUSO und Gewerkschaften dans le cercle électoral de l'Oberland,

élue au Grand Conseil au 29 février 2024.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'État